

EXPÉRIMENTATION D'UN DISPOSITIF DE FILETS SOUS BARRIÈRES AU PASSAGE À NIVEAU N°49 DE VILLE-LA-GRAND

LA SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ

SNCF Réseau fait de la sécurité sa priorité et développe depuis 15 ans une politique de sécurisation très active des passages à niveau. L'une des actions de cette politique consiste à mener des études et expérimentations pour trouver de nouvelles solutions d'amélioration de la sécurité.

Le passage à niveau (PN) n°49 de Ville-la-Grand est situé en agglomération et connaît un fort trafic en heures de pointe, en raison des dessertes du groupe scolaire situé à proximité et du flux quotidien des transfrontaliers.

C'est pourquoi SNCF Réseau a décidé d'expérimenter sur ce passage à niveau, à compter du 18 décembre 2019 et pour une durée d'un an, un nouveau type de filets sous barrières afin d'empêcher les piétons ou cyclistes de passer sous les barrières des PN.

Cette expérimentation est organisée avec le soutien de l'Association Sourires des Anges.

LE SYSTÈME

En « position ouverte », le filet est replié pour ne pas engager le gabarit des poids lourds sur les axes de circulation.

Le filet se déploie lorsque les demi-barrières sont complètement abaissées.

Il s'agit d'un système rigide pour éviter d'être soulevé par les piétons et suffisamment souple pour ne pas être cassé en cas de chocs. Le filet ne crée pas de surcharge au bon fonctionnement du passage à niveau.

Durant la période d'expérimentation, une caméra thermique est installée afin d'analyser le comportement des usagers.

Ce système est développé par les entreprises DESCHAMPS et SCLE ERJI.



Comme tout carrefour, un passage à niveau reste un site dangereux.
C'est pourquoi il est essentiel de respecter les consignes du code de la route.